

Mot de la directrice



Après une année très occupée, voire même chargée au point de vue environnemental dans notre région, je me fais la porte-parole de toute l'équipe du CREGÎM pour souhaiter à tous un peu de répit, un joyeux temps des Fêtes ainsi qu'une année 2014 empreinte de santé et de bonheur.

Amorcée dans le tumulte suite à l'adoption par la ville de Gaspé d'une réglementation destinée à protéger l'eau potable sur son territoire qui donna lieu à un débat très polarisé, l'année 2013 aura tenu nos agendas bien remplis jusqu'à la toute fin! Les Forums sur les hydrocarbures, la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, la cimenterie de Port-Daniel, le BAPE pour la décontamination au quai de Sandy-Beach à Gaspé, le BAPE pour évaluer les effets de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur la nappe phréatique aux Îles-de-la-Madeleine, ne sont que quelques-unes des tribunes auxquelles nous avons participé en 2013. L'année 2014 s'annonce tout aussi mouvementée avec les sorties très attendues du nouveau règlement sur la protection de l'eau potable ainsi que d'une loi sur les hydrocarbures. Bref nous aurons certainement de quoi nous occuper pour les prochains mois.

Je souhaite également prendre le temps de saluer le départ de Monsieur Bertrand Berger avec qui j'avais établi un bon lien de confiance. Ensemble, nous avons prouvé qu'économie et environnement peuvent travailler de pair sur de nombreux dossiers. Nos communautés s'en retrouvent ainsi gagnantes. Ce grand bâtisseur qui avait tant à cœur le développement de sa région nous manquera très certainement à tous, mais probablement encore plus à notre région qu'il a défendu avec ardeur depuis sa présidence à la CRÉ, mais aussi bien longtemps avant.

Salut Bertrand!

Dans ce numéro :

<i>Mot de la directrice</i>	1
<i>Bien consommer pendant le temps des Fêtes: que des avantages</i>	2
<i>Le CREGÎM participe à la tournée « Et si on avançait » de la CSN</i>	3
<i>BAPE sur le projet de restauration du port de Gaspé</i>	3
<i>BAPE sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine</i>	4
<i>Projet 3RV :</i>	
<i>Tournée régionale 2014</i>	5
<i>Collecte des produits Electroniques</i>	6
<i>Faire durer vos ordinateurs</i>	7
<i>Des entreprises qui ont fait leur part dans notre région en 2013</i>	8
<i>Saviez-vous que...</i>	9
<i>Le CREGÎM</i>	9



Bien consommer pendant le temps des Fêtes : que des avantages!

À l'approche du temps des Fêtes, il est plus pertinent que jamais de se questionner sur nos habitudes de consommation. En cette période où nous dépensons généralement plus qu'à l'habitude, il est primordial d'utiliser notre pouvoir de consommateur de la meilleure des façons possible.

Le plus simple des gestes que nous puissions poser en ce temps de l'année consiste à encourager nos producteurs locaux et se procurer des produits de la région. Qu'il s'agisse de victuailles pour un repas de Noël en famille ou de présents destinés à des êtres chers, la variété des produits régionaux est aussi diversifiée que surprenante. Évidemment, il n'est pas possible de n'acheter que des produits locaux, toutefois en effectuant nos achats dans les commerces de la région, nous en favorisons tout de même la vigueur économique tout en diminuant les dépenses et effets liés au transport des marchandises.

Par ailleurs, il est très important de bien se renseigner sur les produits que nous achetons, et ce, autant afin de se procurer des produits de qualité que de participer à la création d'un monde meilleur. De nos jours, Internet constitue une source intarissable d'information et une utilisation judicieuse peut nous éviter des achats regrettés. Comme pour tous les autres usages d'Internet, il est important de consulter des sources fiables et reconnues afin d'éclairer nos choix. Évitez, entre autres, de ne tenir compte que des commentaires des utilisateurs sur les sites des grands magasins. Si ces commentaires peuvent parfois se révéler d'une grande utilité, ils ne constituent pas toujours des avis éclairés et peuvent facilement être manipulés par le magasin en question afin de mousser la vente de ses produits.



Au Québec, quelques outils sont disponibles afin de faire de meilleurs choix lors de nos achats, dont le site Internet de l'Office de la protection du consommateur (<http://www.opc.gouv.qc.ca>) et celui du guide des consommateurs canadiens (<http://www.guideduconsommateur.ca/fr/>) où plusieurs conseils et astuces sont disponibles. Si vous trouvez un site d'analyse et d'évaluation de produits, il est important de consulter la section décrivant l'organisme et même de faire une recherche sur le site lui-même. Ces démarches peuvent sembler lourdes, mais elles peuvent mener à des économies d'argent et de temps substantielles en nous évitant de mauvais achats.

Et si on avançait... le progrès social dépend de nous

Du 11 au 15 novembre dernier, le CREGÎM participait à la campagne « Et si on avançait... le progrès social dépend de nous » organisée par la CSN. Cette tournée effectuée à l'échelle de la province visait à débattre des enjeux actuels de notre société. Le président du Conseil central Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Jacques Mimeault ainsi que le vice-président de la CSN, Jean Lacharité étaient les hôtes de la tournée. Les quatre grands thèmes abordés furent les suivants :

- sécuriser le revenu tout au long de la vie,
- miser sur un développement économique et durable,
- maintenir et développer nos services publics,
- renforcer la démocratie et la participation citoyenne.

Le thème « miser sur un développement économique durable » a été plus particulièrement abordé par le CREGÎM lors de la tournée alors que Yanick Desbiens, chargé de projet, a effectué une présentation sur le sujet. Il a notamment été question du dossier de la transition des systèmes de chauffage de nos institutions publiques vers la biomasse. Ce type de transition, déjà effectué à l'hôpital de Maria, représente un des nombreux exemples de développement durable qui allie la protection de l'environnement à la création de richesse dans la région, et ce, tout en permettant de réduire les coûts d'opération de nos institutions publiques. Bien d'autres sujets ont été abordés et plusieurs participants ont débattu de façon ouverte et conviviale.



BAPE sur le projet de restauration au port de Gaspé

Le 19 novembre dernier, le Bureau d'audience publique en Environnement (BAPE) publiait son rapport sur le projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy-Beach).

L'initiative de Transports Canada à l'effet de restaurer le fond marin dans le port de Gaspé est en principe bien accueillie, puisqu'elle signifie l'amélioration de la qualité de l'environnement. Le projet soulève cependant de sérieuses préoccupations, notamment en raison des incertitudes découlant de la démarche du promoteur. Au lieu de se décliner en une séquence précise d'opérations, le projet garde plusieurs options ouvertes. Elles portent sur des éléments majeurs comme les techniques de dragage, les travaux en milieu terrestre, le transport des sédiments dragués et leur lieu de gestion finale. Il appartiendra à l'entrepreneur qui sera retenu à la suite d'un appel d'offres de dire comment il entend réaliser le projet, sur la base d'un devis de performance qui

demeure confidentiel. Entre-temps, les impacts d'une grande partie des opérations n'ont été évalués que de façon théorique.

Pour la commission, l'approche par devis de performance, si légitime soit-elle, ne doit pas s'appliquer aux dépens de l'intégrité du processus d'enquête et d'audience publique. Dans le présent dossier, les lacunes qui persistent sont substantielles et touchent des volets majeurs du projet. La commission estime que l'examen de leurs impacts devrait être complété et que la population devrait y être associée pour donner au processus d'examen toute sa portée.

Une grande partie de l'analyse de la commission a visé l'impact du projet sur le milieu marin aux abords du quai et sur l'industrie maricole du havre de Gaspé. Les mariculteurs redoutent qu'à l'occasion du dragage, des sédiments contaminés en suspension ne dérivent vers les élevages. Ils craignent aussi que les travaux n'entravent l'accès et l'utilisation du quai de Gaspé, essentiel à leur activité. Au terme de son analyse, la commission conclut que si le projet devait être réalisé, les travaux ne devraient être entrepris que si les risques encourus par l'industrie maricole étaient réduits à rien, ou presque.



Si le projet se réalisait, il serait opportun de mettre sur pied des mécanismes pour régir les relations entre les représentants de l'industrie maricole, le promoteur et l'entrepreneur. Le premier de ces mécanismes vise à encadrer le traitement d'éventuelles rédamations pour dommages aux installations, aux équipements ou à la production des élevages maricoles. Le second vise à gérer les inconvénients subis par les usagers du quai de Gaspé. Ces mécanismes ne fonctionneront que s'ils sont appliqués par un comité de coordination et de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes.

BAPE sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques

Le 10 décembre dernier, le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) publiait son rapport sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière.

La commission d'enquête du BAPE conclut que le territoire des Îles-de-la-Madeleine est, par définition, un espace insulaire comportant ses spécificités, dont un espace habitable relativement restreint, un milieu écologique fragile et un éloignement important des principaux centres urbains du Québec. L'archipel madelinot apparaît donc plus vulnérable que l'ensemble des autres communautés du Québec, des points de vue économique, social et environnemental. À cet égard, les aquifères y sont irremplaçables, car ils constituent la seule source d'eau potable de bonne qualité, disponible à coût raisonnable.

Conséquemment, les ressources en eau de l'archipel devraient être visées par une réglementation renforcée. En outre, celles-ci pourraient être protégées par la mise en application de plans de gestion et de conservation administrés par un organisme attitré, notamment la future table de concertation régionale pour la gestion intégrée du Saint-Laurent des îles de la Madeleine.

Par ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs devrait participer au processus d'octroi des permis de forage et de complétion des puits gaziers et pétroliers, notamment s'il y avait stimulation de puits, compte tenu de la fragilité de l'approvisionnement en eau potable de l'archipel.



L'utilisation des combustibles fossiles est omniprésente sur le territoire madelinot. Une réduction de leur utilisation serait bénéfique pour la protection des nappes phréatiques. Une stratégie énergétique spécifique aux îles de la Madeleine mérite d'être développée, car elle pourrait contribuer à réduire la présence de ces combustibles. La commission d'enquête encourage les Madelinots à poursuivre le développement de cette stratégie.

Enfin, la commission souligne que les Madelinots souhaitent avoir leur mot à dire sur la place que pourrait prendre l'industrie gazière et pétrolière sans compromettre la pérennité des milieux naturel et humain et sans fragiliser les activités économiques existantes, notamment le tourisme et les pêcheries.

Projet 3RV : Tournée régionale 2014 -- Appel aux entreprises

- Êtes-vous préoccupés par la gestion de vos matières résiduelles (GMR)?
- Souhaitez-vous améliorer votre performance en GMR?
- Avez-vous des histoires de succès à faire connaître?
- Vous butez-vous à des difficultés particulières?



Au printemps 2014, le CREGÎM procédera à une tournée régionale auprès des entreprises de la région ayant un intérêt au projet. Le but :

- Appuyer des entreprises dans le diagnostic de leur performance en GMR et l'identification de pistes d'amélioration
- Faire connaître les services du CREGÎM en appui aux entreprises
- Compléter un portrait, en cours, des ressources disponibles aux entreprises de la région en GMR

Profitez d'une consultation gratuite de diagnostic GMR! Améliorer votre performance GMR, c'est mieux assumer votre part de la responsabilité collective des Québécois face à notre environnement, vous positionner en fait comme entreprise verte, et y trouver du même coup un gain économique réel pour votre entreprise. –Ça vaut vraiment le coup!

Manifester votre intérêt auprès de notre chargé de projet : michel.cregim@globetrotter.net !

Collecte des produits électroniques : précisions et liens utiles

Dans notre ÉcoGÎM d'octobre dernier, nous vous soulignons l'arrivée, dans de nombreuses municipalités de la région, d'un service de collecte des produits électroniques. Voici quelques informations complémentaires :

Liste complète des produits acceptés : <http://tinyurl.com/produits-acceptes>. Il s'agit de la liste officielle d'ARPE Québec, l'organisme mandaté par RECYC-QUÉBEC de mettre en œuvre un programme de récupération et de recyclage des produits électroniques.

Liste des sites de dépôt : <http://tinyurl.com/sites-depot>, classés par MRC, en ordre alphabétique... Mais les noms de nos 4 de nos 6 MRC sont précédés de l'article Le, La ou Les. Trouvez-y votre dépôt le plus proche et prenez soin de vérifier les horaires et conditions particulières.

Réutiliser avant de recycler : le produit dont vous souhaitez vous départir est encore utilisable? Vérifiez donc auprès de votre entourage, ou un organisme communautaire près de chez vous, -s'il n'y serait pas utile. En effet, contrairement à ce que nous avons écrit en octobre, le service offert dans nos municipalités n'inclut généralement pas de tri en vue du réemploi.

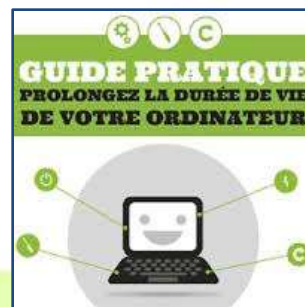
Pourquoi? C'est que la mise en place de ce système vient de la mise en application du règlement sur la Responsabilité élargie des producteurs¹, créé dans le but premier de retirer de l'enfouissement une série de produits pour les valoriser d'une façon ou d'une autre. Il est certain qu'une filière de recyclage est souvent plus facile à mettre en œuvre qu'une filière du réemploi! Saluons le progrès réalisé, et constatons qu'il reste du chemin à parcourir!



Faire durer vos ordinateurs : les bons conseils d'Insertech

Insertech, cette entreprise montréalaise d'économie sociale et d'insertion qui reconditionne des ordinateurs et les revend à prix modique, a accru ces derniers temps son offre de services par l'intermédiaire de son site Web, www.insertech.ca.

- Elle offre maintenant une boutique en ligne
- Elle offre un guide pour les entreprises et un guide pour les citoyens, outils d'information et de sensibilisation incluant une foule de bons conseils pour accroître la durée de vie de ses ordinateurs, qu'il s'agisse du sien propre ou d'un parc informatique d'entreprise. On les trouve ici : <http://tinyurl.com/guides-ordis>.



¹ Le [Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises](#), en vigueur depuis le 14 juillet 2011, attribue la responsabilité de la gestion des produits en fin de vie aux entreprises qui les mettent en marché au Québec.

- On y trouve une foule de techno-trucs à la portée de la plupart d'entre nous, expliqués en détail. Gageons que même les plus branchés y apprendront quelque chose!
- Votre problème n'est pas traité sur le guide? Un forum est à votre disposition, animé par Insertech, une équipe de bénévoles et francoischarron.com. L'adresse du forum : <http://www.911ordi.com/>. En fouillant un peu sur ce forum, vous trouverez la réponse... Sinon, après avoir lu le mot de bienvenue pour bien comprendre le fonctionnement, vous pourrez poser votre question.

Vous voulez en savoir plus sur Insertech et le cycle de vie des ordinateurs, vous préférez écouter que lire et vous disposez d'une quarantaine de minutes? Le webinaire offert cet automne dans le cadre de la SQRD est désormais disponible en ligne : <http://tinyurl.com/Insertech>. Parfait pour passer une heure de dîner avec sa boîte à lunch zéro déchet, tout en apprenant des choses intéressantes. Bonne visite!

Des entreprises qui ont fait leur part en 2013 dans notre région

RECYC-QUÉBEC a récemment mis à jour sa liste des entreprises industrielles, commerciales ou institutionnelles (ICI) qui ont obtenu en 2013 une attestation ICI ON RECYCLE! Saluons l'engagement et les réalisations des entreprises gaspésiennes qui s'y distinguent :



Inscrits au Niveau 1 – Les ICI qui s'engagent à entamer la mise en place d'une saine gestion des matières résiduelles au cours de la prochaine année

- L'entreprise Excursions en Mer inc., des Îles-de-la-Madeleine
- La Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) des Îles-de-la-Madeleine

Reconnus au Niveau 2 – Les ICI qui ont entamé une démarche sérieuse d'amélioration de leur gestion des matières résiduelles et de sensibilisation de leur personnel ou de leurs clients

- La microbrasserie « À l'abri de la tempête », aux Îles-de-la-Madeleine
- Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et marins (CERMIM), aussi aux Îles
- Récupération « La Récolte », de Sainte-Anne-des-Monts
- La Coop La Machine, aux Îles-de-la-Madeleine

Attestés au niveau 3 – Les ICI qui ont atteint un haut niveau de performance dans leur gestion des matières résiduelles

- Activa Environnement, à leur siège social de New-Richmond
- Le Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM)



Plusieurs de ces ICI sont des habitués du programme, qui renouvelaient leur attestation. C'est le cas du CREGÎM, attesté pour la seconde fois au niveau 3 Or, la plus haute distinction du programme. Cette expérience, ainsi que les outils que nous avons développés au fil du temps nous permettent de bien accompagner les ICI intéressées à entrer dans un tel processus. N'hésitez pas à nous consulter!

Pour plus de détails et pour soumettre une candidature, visitez RECYC-QUÉBEC, [ICI ON RECYCLE!](#)

Saviez-vous que...

- ... les webinaires de la SQRD sont maintenant disponibles en différé, en ligne? Ils traitent de sujets pertinents pour les entreprises soudeuses d'améliorer leur gestion des matières résiduelles (GMR). Nous avons parlé plus haut de celui d'Insertech, mais il y en a 8 autres - forts intéressants, portant sur l'optimisation de la GMR en entreprise, l'écoconception, l'approvisionnement responsable, l'économie circulaire, le compostage en ICI, la collecte mutualisée, et de nouvelles techniques de réparation d'équipements. On trouve ces webinaires ici : <http://tinyurl.com/webin-sqrd>
Merci Action RE-buts!
- ... Greenpeace propose une application pratique pour votre téléphone intelligent? Lorsqu'à l'épicerie vient le moment de choisir un papier de toilette ou des essuie-tout, comment choisir les moins dommageables pour nos forêts? L'application avec ses photos, ou la liste imprimable pour les moins technos, est ici : <http://tinyurl.com/papiers-jetables>.
- ... une pétition est en ligne pour réduire le gaspillage alimentaire? On la trouve sur le site de l'Assemblée nationale. Elle vise à obliger les marchés d'alimentation à donner leurs produits invendus aux organismes communautaires et banques alimentaires. Pour signer la pétition : <http://tinyurl.com/banques-alim>.
- ... le concours Les VIVATS 2014 est lancé? C'est la troisième édition organisée par le Conseil québécois des événements écoresponsables, et c'est une belle occasion de mettre de l'avant les organisateurs d'événements qui ont des pratiques exemplaires. La date limite pour déposer les candidatures est le 25 janvier 2014. Pour en savoir plus : lesvivats.com.



Le CREGÎM

Le CREGÎM est un organisme à but non-lucratif voué à la protection de l'environnement. De par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Organisme de concertation, le CREGÎM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).

Médias sociaux : nous sommes présents sur Twitter et Facebook, où notre album Réemploi s'enrichit régulièrement de trouvailles. Joignez-vous à nous pour les dernières actualités sur le milieu environnemental de même que pour une foule de trucs afin de réduire votre impact sur votre environnement.

Nos coordonnées

106-A, av. de Port-Royal, bureau 103, Bonaventure (Qc) G0C 1E0

Tél. : 418 534-4498

Sans frais : 1 877 534-4498

cregim@globetrotter.net

www.cregim.org

